

GRÉSIVAUDAN

INFOS PRATIQUES

ALLEVARD

→ Pétanque du Pays d'Allevard

Assemblée générale vendredi 23 novembre à 18 h 30. Bilan moral, sportif, financier, avenir du club, divers. À 20 h : verre de l'amitié. Salle de la mairie. Catherine Maindron : ☎06 69 28 15 58.

→ Pièce de théâtre "L'Ascenseur"

Représentation de la pièce de théâtre "L'Ascenseur" le vendredi 23 novembre à 20 h 30, à la Pléiade à Allevard. Rire et pleurer avec deux personnages coincés dans un ascenseur. Réservation auprès de l'office du tourisme du Pays d'Allevard ou billetterie sur place. Tarif réduit 9 €, normal 13 €.

Office du tourisme Allevard : ☎04 76 45 10 11.

→ Concert de 2 groupes

Concert le 24 novembre avec deux groupes : Jagsigh et Watcha. RDV à 19 h au gymnase de la Pléiade à Allevard. Entrée gratuite. Organisé par l'Actpa (club aérobic). Gratuit.

Actpa club aérobic : ☎06 75 47 12 17.

CRÊTS-EN-BELLEDONNE

→ Bourse aux jouets

Dimanche 25 novembre de 8 h 30 à 13 h 30. L'association des doigts de fées organise la 10^e édition de la bourse aux jouets. Il reste des emplacements disponibles. Salle des fêtes de Saint-Pierre-d'Allevard.

Des Doigts de fées : ☎09 71 31 42 92.

FROGES

→ Chorale Gratiana

Dimanche 2 décembre à 17 h. Concert. Tarifs : 23 euros ; 20 euros en prévente ; 15 euros réduit ; gratuit pour moins de 12 ans. Réservations : 06 89 99 02 43, 06 76 11 90 22. À l'église de

Brignoud.

LE CHEYLAS

→ Repas de fin d'année

Dimanche 25 novembre à 11 h 30. Réservé aux seniors de plus de 66 ans. Un moment festif offert par la commune.

Normalement les réservations étaient closes le 26 octobre à 17 h, cependant en fonction des places, les personnes absentes ou nouveaux arrivés peuvent le faire en mairie au plus vite. À la salle des fêtes, 224 rue du Stade.

Mairie du Cheylas : ☎04 76 71 71 90.

LES ADRETS

→ Lecture-rencontre

Jeudi 22 novembre à 19 h. Avec Alexis Gloaguen, écrivain naturaliste et grand voyageur, en résidence artistique dans le cadre du projet "Arpenteurs du monde". À La Marmite (place de l'église).

PONTCHARRA

→ Projection de "Wine calling"

Jeudi 22 novembre à 19 h 45. Débat dans le cadre du cycle bio et développement durable, avec viticulteurs locaux, dégustation de vins et produits Belledonne.

Au cinéma Jean-Renoir.

Le Pain de Belledonne : ☎04 79 25 79 92.

→ Soirée animation

Jeudi 22 novembre à 20 h. Sur les Indiens d'Amazonie, par Fernand Meunier. Repas partagé à 19 h. À l'Accorderie. L'Accorderie : ☎09 86 17 53 99

335, chemin des Mettanies

☎pontcharra@accorderie.fr

→ Marché

Tous les jeudis. Dans le centre.

THEYS

→ Vide-greniers des P'tits Tarins

Dimanche 25 novembre de 8 h 30 à 17 h. À la halle des sports.

Les P'tits Tarins : ☎04 76 71 03 10.

ALLEVARD

Une halle couverte place de Verdun : le projet séduit mais suscite aussi le débat

Le projet d'une halle couverte prend forme, nous dit-on, les travaux vont bénéficier de subventions des conseils régional et départemental, mais on n'a pas encore de plans ou de délais de réalisation. C'est d'ailleurs ce qui a un peu froissé le groupe d'opposition d'Allevard, lors du conseil municipal lundi.

Alors que les élus devaient se prononcer sur le choix de la maîtrise d'œuvre, Louis Rousset, puis Jean-Luc Mollard, et enfin Hubert Salinas (seul à s'abstenir sur ce point), ont questionné la majorité sur la raison d'être de ce projet.

■ Une vocation touristique

Tous les trois ne sont pas contre la construction d'une halle couverte. C'est déjà ça... Mais ils souhaiteraient en savoir plus. Traduction de M. Mollard, un brin ironique : « J'aimerais intégrer la commission (composée des élus de la majorité : Georges Zanardi, Gilbert Eymin et Patrick Mollard, NDLR) qui travaille sur la halle car pour une fois, ce n'est pas un projet irréalisable... »

Le maire Philippe Langénieux-Villard a accepté sa demande. Auparavant, il a livré ses arguments en faveur d'un tel équipement, estimé pour l'heure à 290 000 euros.

Sur le choix de la place de Verdun plutôt que la place de la Résistance :

« L'objectif est d'élargir le périmètre de la zone touristique et de montrer la vocation du centre-ville à se développer. » Mais encore : « Quand les cars (touristiques) arrivent au terminus dans Allevard, la première image de la ville est celle d'un parking. »

Au-delà de la question des apparences, le maire croit aussi qu'une halle couverte viendra faciliter la vie des commerçants non sédentaires qui animent le marché d'hiver, dans le froid et parfois dans la neige.

Ces commerçants, a interrogé Hubert Salinas, seront-ils obligés de se mettre sous la halle ? La question, il fallait le prévoir, a fait réagir Philippe Langénieux-Villard : « Qu'est-ce qui serait obligatoire ? Pourquoi penser que la force publique oblige ? Aujourd'hui, nous faisons une proposition. On essaye de créer un nouvel espace ! Cette zone (identifiée juste avant la place, non loin des parkings en épi) est sinistre. L'idée est donc d'agrandir notre périmètre d'accueil. Ce n'est pas absurde ! »

Pour l'adjointe Martine Kohly, un tel projet a même du sens : « C'est important d'avoir quelque chose de pérenne, d'avoir un lieu en dur pour organiser des manifestations extérieures plutôt que des chapiteaux. » Et, ajoutée, « pour les associations, il n'y a pas débat ». Au conseil, si.

Céline FERRERO



C'est sur cette zone, avant d'arriver sur la place de Verdun, que la commune envisage de construire la halle couverte. Un choix stratégique selon le maire Philippe Langénieux-Villard qui a pour but d'étendre le périmètre d'accueil de la ville et de développer l'activité commerciale et touristique. Une étude des sols va être engagée. Le coût du projet est estimé à 290 000 € et bénéficie déjà de subventions des conseils départemental et régional.

Photo Le DL/Martine MOUCHET

LOCALE EXPRESS

GONCELIN

Une projection pour se souvenir de la Grande Guerre



→ Dans le cadre du Mois de film documentaire et pour commémorer le centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale, la bibliothèque a projeté le film : "Les Français dans la grande guerre". Quatre ans de conflits, quatre ans de privations pour tous les Français touchés par une guerre dite totale. Des images d'archives d'une dimension rare qui ont projeté les spectateurs dans le quotidien des soldats au front, mais aussi des civils, à l'arrière, avec en particulier une mobilisation sans précédent des femmes à l'effort de guerre. La projection a été suivie d'un échange avec un historien de la Première Guerre mondiale et une lectrice a apporté son témoignage : son beau-père avait été laissé pour mort sur le champ de bataille, ramené dans la cave du curé par les enfants du village, ils ont découvert qu'il était vivant au moment de l'enterrement. Des échanges riches à l'issue de la séance, tant avec les adultes que les enfants.

LE CHAMP-PRÈS-FROGES

Une après-midi jeux chez les Champions pour financer les activités dans les écoles



→ L'association des parents d'élèves des écoles de Champ-près-Froges, les Champions, organisait dimanche la deuxième édition de leur après-midi jeux de société dans la salle polyvalente de l'école maternelle la Tilleriaie. Une cinquantaine de personnes est venue jouer et profiter d'un moment de détente agrémenté d'un bon goûter. L'occasion pour beaucoup de découvrir de nouveaux jeux ou de redécouvrir les grands classiques. Des anciens Champions ont également fait la surprise de venir passer un bon moment en compagnie des organisateurs. Pour ces derniers cela a été un plaisir de les retrouver. Les profits réalisés grâce à l'Espace Goûter sont destinés aux écoles de la commune pour aider à financer des activités sportives, des activités culturelles ou encore du matériel éducatif.

Transfert des charges du Syndicat du Collet : « La décision de l'État n'a pas de sens »



Jérôme Baudin, adjoint aux finances (ici aux côtés de l'adjoint Bernard Anselmino) a expliqué la situation ubuesque dans laquelle se trouve la commune : la communauté de communes lui demande 500 000 €, à devoir payer tous les ans, sur la base de ce que la commune budgétait pour aider au financement des investissements au Collet. Sauf que dans le cas de transfert de charges, c'est la ligne de fonctionnement qui doit être prise en compte. Or, dans cette affaire, la commune fait valoir qu'il s'agissait d'une subvention communale d'investissement.

C'est « à contrecœur », selon l'expression du maire, que la commune a décidé d'engager une procédure auprès du tribunal administratif de Grenoble contre un arrêté préfectoral datant du 17 octobre 2018. De quoi s'agit-il ? Le litige porte sur le coût du transfert du Syndicat du Collet d'Allevard, le syndicat ayant été dissous dès lors que le Grésivaudan prenait la compétence de la gestion de la station, au 1^{er} mai 2017.

Dans un premier temps, la commune avait sollicité la préfecture afin de déterminer quelle était la base de calcul de ce transfert. Réponse : "Seule la section de fonctionnement était à prendre en compte". Or, « d'après nos calculs, a rappelé l'adjoint aux finances Jérôme Baudin, cela donnait un montant annuel de 62 544 € que le Grésivaudan devait à Allevard. Dans un esprit constructif, nous avons proposé un coût de transfert nul. »

De 62 000 euros pour la commune à 500 000 euros par la commune...

La deuxième étape intervient en début d'année au moment du budget 2018 du Grésivaudan. Les élus d'Allevard observent avec surprise que cette proposition conciliante d'une opération blanche (0 € dans un sens comme de l'autre) n'est pas retenue. Pire : « La communauté de communes demandait environ 500 000 € par an de charges de transfert à Allevard pour la dissolution du syndicat du Collet alors que le rapport d'évaluation n'avait pas été adopté par la Clect, la Commission locale d'évaluation des charges transférées. »

Troisième étape : l'arrêté préfectoral du 18 octobre 2018 qui fixe désormais à 412 980 € le coût annuel du transfert à charge pour la commune.

D'où vient cette différence d'appréciation ? « Quand la gestion du Collet a été reprise

par la communauté de communes, a expliqué le maire, on lui a transféré des biens matériels (remontées mécaniques, bâtiments) dont elle devenait propriétaire. En 2017, quand nous l'avons sollicitée, la préfecture nous a dit que nous n'avions pas à assumer autre chose que le fonctionnement. Sauf que la communauté de communes a vu la subvention communale de 500 000 € que nous inscrivions dans le budget. Or, cette somme n'est pas du fonctionnement mais de l'investissement puisqu'elle permettait de payer les crédits sur investissement. » La situation paraît ubuesque : « On nous demande de financer un emprunt ad vitam aeternam sur des biens qui ne sont plus notre priorité ! La décision de l'État n'a pas de sens ! » Par cette action en justice, le maire espère arriver à une médiation, histoire d'éviter une (très) longue procédure. C.F.

SAINT-MAXIMIN

La guerre expliquée aux enfants par le président de l'Umac

Michael Jacquet est intervenu mardi en début d'après-midi dans la classe des enfants des cours moyens.

Le président de la section de l'Union des mutilés et des anciens combattants (Umac) de Pontcharra et ancien militaire a présenté les motifs pour lesquelles la guerre a commencé, souvent l'orgueil et la convoitise, qui vont bien au-delà du prétexte mis en avant (comme l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, à Sarajevo en juin 1914 pour la Première Guerre mondiale).

« La guerre, c'est l'enfer », mais cela peut être le seul moyen de défendre

des valeurs dont nous avons besoin pour bien vivre ensemble.

Les enfants ont pu connaître la signification du terme Opex (opération extérieure) et apprendre que depuis 1962, 250 de ces opérations avaient été menées par l'armée française, faisant dans leurs rangs 630 victimes. Michael Jacquet a rappelé l'importance du souvenir, citant Winston Churchill : "Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre".

En fin d'intervention, les écoliers ont pu voir trois tapes de bouche et essayer avec plaisir la casquette de l'ancien militaire.



Michael Jacquet, président de l'Union des mutilés et des anciens combattants, est intervenu dans la classe des enfants en cours moyens.